

DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVERTURE D'UN DEBIT DE BOISSONS TEMPORAIRE LICENCE III : VENTE DE BOISSONS DES 1^{er} ET 3^{ème} GROUPES

Monsieur le Maire,	
Je soussigné(e) Domicilié(e) à Agissant au nom de	N° Tel
ai l'honneur de solliciter l'autorisation d'ouvrir ST.GALMIER (préciser le lieu)	heures au lendemain 01 heure 30
Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de	e mes sentiments respectueux.
	SAINT.GALMIER, Le (Signature)
Boissons du 1er groupe: boissons sans alcool: eaux minér fermentés ou ne comportant pas, à la suite d'un début de degré, limonades, sirops, infusions, lait, café, thé, chocolat. Boissons du 3ème groupe: boissons fermentées non distill hydromel, auxquelles sont joints les vins doux naturels, ains légumes fermentés comportant de 1,2 à 3 degrés d'alcool, v fraises, framboises, cassis ou cerises, ne titrant pas plus de 1	ées et vins doux naturels : vin, bière, cidre, poiré, i que les crèmes de cassis et les jus de fruits ou de vins de liqueur, apéritifs à base de vin et liqueurs de
ARRETE DU	MAIRE
Je soussigné, Maire de SAINT.GALMIER Vu la demande ci-dessus ; Vu l'article L.48 du Code des débits de boissons (l Vu la circulaire préfectorale du 11 Janvier 2016 ; Vu l'arrêté préfectoral n° DS-2020-508 du 25 Mai 2	, .
ARRETE	
M	est autorisé(e) à ouvrir un
débit de boissons temporaire à SAINT.GALMIER . Le de de	heures au lendemain 01 heure 30
à l'occasion deà charge pour lui (elle) de se conformer à toutes relatives à la tenue et à la police des débits de boi	les prescriptions locales et réglementaires

FAIT A SAINT.GALMIER, Le

Le Maire,